

cerises

ROUGE, AIGRE-DOUX - N° 142 - VENDREDI 11 MAI 2012

LA CANAILLE DU FAUBOURG

L'oracle Cohn-Bendit, "réformiste écologico-social lié à une tradition libertaire non-étatique", propose sa liste de ministrables. Quelqu'un peut-il lui dire qu'il faut savoir finir un spectacle ! ●

AGENDA MILITANT

→ 11 mai

Sevran-Tremblay-Villepinte [Législatives avec le Front de gauche](#)

Fougères [Réunion Front de gauche avec Clémentine Autain](#)

→ 12-13 mai

Nanterre [Conférence européenne : défense de la santé!](#)

→ 12 mai

Paris [Institutionnalisation de la science et démocratie!](#)

À LIRE SUR communistesunitaires.net

→ Monde

[Grèce : des luttes aux urnes](#)

[Vers de nouvelles missions civiques en Palestine](#)

→ Féminisme

[Harcèlement : Exigeons un droit juste et efficace !](#)

Transformer l'essai

Ça y est !!! Ne boudons pas notre plaisir... Après cinq années de casse sociale, de libertés sous surveillance, de démocratie malmenée, nous avons renvoyé dans ses cordes le Président du peuple du Fouquet's. Les visages lumineux place de la Bastille en ce dimanche de victoire exprimaient cette intense satisfaction d'avoir battu le candidat d'une droite dure, flirtant avec son extrême. L'échec de Nicolas Sarkozy constitue un préalable à la transformation sociale. Au lieu de devoir se retroucher les manches pour affronter un nouveau quinquennat de reculs tout azimut et mettre l'essentiel de nos énergies dans des actions de résistance face au pire, nous entamons une ère nouvelle, celle de mobilisations en positif pour arracher des conquêtes sociales, pour endiguer la spirale de la récession et des inégalités et permettre ainsi l'amélioration des conditions de vie du plus grand nombre.

Même si nous n'avons pas gagné la guerre, nous avons remporté une belle bataille. Les 11% du Front de gauche au premier tour ont sacrément pesé dans la balance. La dynamique militante de la campagne autour de la candidature de Jean-Luc Mélenchon a enthousiasmé. Elle a redonné du sens à la politique. Elle a ravivé cette gauche qui n'a pas renoncé à changer la vie. Elle a réveillé le peuple de gauche. Et nous ne sommes pas prêts d'aller nous coucher. Une force politique nouvelle est née. Mesurons l'importance de ce score à deux chiffres, dont nous avons rêvé en 2007 avant de sombrer dans un éclatement mortifère. Nous sommes placés devant des potentialités et des responsabilités nouvelles. C'est heureux.

La séquence des législatives qui s'ouvre est l'occasion de poursuivre notre démarche de construction d'une gauche pour de bon. L'Assemblée nationale aura besoin d'un coup de rouge pour être utile : en dépit d'un mode de scrutin qui n'est pas favorable aux formations comme le Front de gauche, nous devons rechercher le score le plus haut possible nationalement et amplifier le nombre de nos député-e-s. Soyons donc combatifs pour réussir cette étape des 10 et 17 juin.

À nous ensuite de transformer l'essai, de prolonger cette esprit d'unité et cette audace qui ont fait notre force. La mutation du Front de gauche est la condition de son ancrage durable, de son influence grandissante. Le Front de gauche gardera-t-il son unité, sa cohérence stratégique ? Saura-t-il s'ouvrir à de nouvelles composantes et impliquer durablement les individus et personnalités qui se sont engagés dans la campagne présidentielle ? Entamera-t-il le nécessaire travail de novation idéologique et d'invention de formes politiques adaptées au monde contemporain ? Réussira-t-il à construire des majorités ? Il le faut.

● Clémentine Autain

Défis pour "la gauche", défis du Front de gauche

Alternance ou alternative ? Au-delà de l'habituelle confrontation entre les promesses de campagne et les actes de gouvernement, ce sont les finalités même du projet du nouveau Président qui méritent d'être interrogées.

Sur la place de la Bastille dimanche soir, les dirigeants socialistes n'étaient pas avares de promesses, à l'instar de Ségolène Royal répétant qu'il allait s'agir de « *dompter la finance* ». Cependant, le candidat socialiste avait évité tout au long de la campagne de multiplier les annonces et propositions "irréalistes" (du point de vue des socialistes), soucieux de ne pas être soumis en cas de victoire à une rapide interrogation sur la distance entre ses paroles (de campagne) et ses actes (de gouvernement).

D'une certaine manière, c'est bien joué : on ne pourra pas tout de suite contester l'absence de telle ou telle décision, ou mettre le doigt sur des contradictions. Aussi, au lieu de s'en tenir à une appréciation sur l'intensité ou l'intérêt de telle ou telle décision à venir, mieux vaut réinterroger directement les finalités du projet Hollande. Et du coup, mettre à jour rapidement la différence entre une politique d'alternance et une politique alternative. Prenons quelques exemples significatifs.

Dompter les marchés et transformer le système financier ou donner des gages aux marchés et adoucir l'austérité ?

En matière européenne, François Hollande a proposé, et vient de réaffirmer, l'exigence française d'un volet croissance, à rajouter au nouveau traité européen. La formule utilisée par le nouveau président est : « *modifier et compléter le Traité de stabilité* ». Un bras de fer s'engage avec l'Allemagne, la France s'attendant à desserrer le duo franco-allemand car plusieurs pays de l'Union européenne peuvent être des alliés sur ce sujet. Le débat porte désormais sur le contenu du pacte de croissance.

Un éditorial du *Monde* explique que les Allemands mettent derrière ce terme de croissance l'idée de « *libéralisation économique, celle du marché notamment* » tandis que François Hollande, lui, envisage la mise en œuvre d'un grand programme d'infrastructures du type de celui adopté par les États-Unis dans les années 30 sous l'impulsion de Roosevelt. Le quotidien du soir appelle au

« *compromis* » entre ces propositions - libéralisation et grands travaux -, ce qui suppose à ses yeux de ne pas commettre « *l'erreur* » de 1981 : « *précipiter la crise* » en engageant « *une politique massive de relance par la dépense publique* ». Et l'éditorialiste, qui choisit toujours ses mots (alternance plutôt qu'alternative, équité à la place d'égalité) de reprendre le leitmotiv : « *Pour négocier avec le reste de l'Europe, la France doit faire rapidement preuve de sa volonté et de sa capacité à réduire sa dette et ses déficits* ».

Un autre papier explique le double objectif actuel : « *donner des gages aux marchés, tout en réorientant la gestion de la crise dans l'espoir d'adoucir l'austérité exigée par la chancelière allemande* ». François Hollande va être ainsi mis sous pression : les marchés sont nerveux, renégocier le pacte budgétaire n'est pas possible, dixit Angela Merkel (« *très difficile* », selon Michel Rocard), « *il faut régler au plus vite cette affaire de traité* », explique Jean-Claude Juncker, premier ministre du Luxembourg. Les ●●●

●●● prochaines semaines seront décisives, avant atterrissage prévu au cours du Conseil européen des 28 et 29 juin.

En réalité, si l'objectif de la France est de « dompter la finance », ou de la maîtriser - comme l'envisageait François Hollande à la veille du second tour au cours d'un entretien avec Edgar Morin (*Le Monde* du 5 mai 2012), il n'existe pas d'autre solution qu'un veto à l'adoption du Traité, assumant de provoquer une crise politique de l'Union en vue d'obtenir une complète réorientation de la politique européenne. C'est là que le bât blesse : François Hollande n'a jamais promis de mettre à bas la règle d'or. Au contraire, rajouter un volet croissance et emploi au pacte budgétaire ne doit-il pas permettre de faire passer la pilule ?

Le Front de gauche, lui, a notamment avancé la nécessité que la politique et la société reprennent le pouvoir sur les banques et la finance. Car dompter la finance, ce n'est pas seulement réhabiliter l'impôt, augmenter les contributions fiscales des plus riches. C'est refuser la règle d'or. C'est considérer que la question de la réduction de la dette n'est qu'une des questions économiques - et non pas la première. C'est taxer les spéculateurs, soutenir l'investissement productif et relocalisé. C'est pénaliser les activités spéculatives. C'est interdire les

différentes formes d'exploitation de la misère (*subprimes...*). Et c'est poser la question d'un autre pouvoir économique.

**Si l'objectif
de la France est de
« dompter la finance »,
François Hollande doit
mettre son veto
à l'adoption du nouveau
Traité européen,
assumant de provoquer
une crise politique
de l'Union.**

**Relancer les services publics
ou maintenir l'austérité en
l'appelant rigueur ?**

C'est annoncé, le gouvernement socialiste va, au cours de ces 100 premiers jours, « arrêter » la Révision générale des politiques publiques (RGPP) et lancer le « *Projet de refondation et de modernisation de l'action publique* ». Mais dans le même temps, il a prévu de présenter au Parlement, avant de le transmettre à la Commission européenne de Bruxelles, le « *programme de stabilité et du projet de loi de programmation pluriannuelle des finances publiques, fixant la trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire*

en 2017 ». Dans ce domaine aussi, on peut pointer, sans grand risque de se tromper, des contradictions à mettre à jour entre des objectifs très généraux et plutôt flous - sauf pour l'Éducation - et la politique à venir.

D'ailleurs, la priorité donnée à l'Éducation en matière de postes, avec le programme des 60 000 postes à recréer après la saignée Sarkozy, est présentée comme une exception. Devra-t-elle en fait être compensée par des suppressions d'autres emplois publics, et lesquels ? S'agira-t-il de mettre en œuvre de nouvelles décentralisations vers les collectivités territoriales, avec les mêmes problèmes de compensations financières des dépenses générées, qui étouffent aujourd'hui les Départements ? En fait, on ne peut pas prétendre diminuer, ni même limiter la dépense publique dans les conditions fixées par l'Union européenne sans diminuer l'emploi public, qui en représente une part significative. Et l'Union a déjà pointé les transferts de charges de l'État vers les collectivités, ce qui avait conduit Sarkozy à mettre celles-ci sous pression, en prétendant les contraindre à limiter leurs dépenses (bafouant le principe constitutionnel de libre administration des collectivités locales).

Dans ce domaine, la question de l'objectif qui doit prévaloir est centrale. ●●●

●●● Pour le Front de gauche, le développement des services publics, donc de l'emploi public car il n'existe pas d'action publique sans agents pour la mettre en œuvre, est une des réponses majeures aux enjeux de développement humain. Dans les années qui viennent, outre les emplois dans l'Éducation (qui représente un gros quart des effectifs de la Fonction publique), de nombreuses créations de postes seront nécessaires, par exemple dans le secteur de la Santé (qui représente un autre quart de la Fonction publique). Là non plus, il n'existe pas d'alternative possible sans rupture avec les objectifs fixés par l'UE et il faudra que François Hollande choisisse : réduire ou développer le service public ?

Engager le processus global de la transition énergétique ou occuper un seul créneau

Dans les 100 premiers jours du quinquennat de François Hollande figure le lancement du « *débat national sur la transition énergétique préalable à la loi de programmation, avec notamment "plan massif" de rénovation thermique des logements* ». Là aussi, les contradictions risquent d'apparaître crument, et bientôt. D'une part, il faut bien partir du constat que les questions écologiques ont été sinon absentes, du moins fort secondaires dans la campagne du candidat socialiste. Ensuite, l'action pour une transition énergétique suppose une mobilisation sociale et une implication de l'État considérables, des moyens importants sans

lesquels elle restera largement un vœu pieu. De fait, si le seul projet structurant concernait l'habitat, alors il serait inexact de dire que la France s'engage dans la transition énergétique : celle-ci suppose un effort global, multidimensionnel, sans quoi les économies d'énergies réalisées dans un secteur ont de fortes chances d'être compensées, au mauvais sens du

On ne peut pas prétendre diminuer, ni même limiter la dépense publique dans les conditions fixées par l'Union européenne sans diminuer l'emploi public. Ou alors, va-t-on poursuivre la politique de report des compétences et des dépenses sociales sur les collectivités locales ?

terme, dans d'autres domaines. Ainsi, la rénovation thermique des logements est certes un enjeu majeur, dans la mesure où les logements constituent une part importante des gâchis d'énergie. Mais les questions de transports et d'aménagement du territoire, de place de la route et du fret ferroviaire le sont autant. Les propos de Marie-Hélène Aubert,

responsable du pôle "Environnement, développement durable et énergie" dans l'équipe de campagne du candidat socialiste ne sont guère rassurants. Certes, elle promet « *la sobriété énergétique* » et « *l'essor des énergies renouvelables* », mais elle renvoie le vote d'une loi, pour des raisons de concertation, à l'été 2013, puis souligne : « *Mais il ne s'agit pas de grever les finances de l'État* ». Enfin, en réponse à une question sur le poids de la FNSEA contre les contraintes environnementales, elle explique : « *Les choses bougent sur le terrain. Il faut s'appuyer sur les initiatives locales pour faire évoluer les états d'esprit. Le monde agricole a besoin de reconnaissance. (...)* ».

Alors, certes, la transition énergétique ne se joue pas sur un seul quinquennat... Mais l'enjeu est d'engager rapidement la France - et pas seulement elle - sur cette voie. Pour le moment, dans les réformes concrètes envisagées par le nouveau Président, il manque d'abord une finalité générale de diminution et de dépassement des énergies fossiles et nucléaires, avec l'étape décisive du développement massif des énergies alternatives. De fait, la transition énergétique n'est pas possible sans mouvement global dans les différents champs énergétiques et sans transformation simultanée des modes de production et de consommation.

Le Front de gauche, avec la proposition de la planification écologique et ●●●

●●● celle aussi du débat public sur le nucléaire, sanctionné par un référendum, pose le problème d'une transformation sociale et écologique globale. Là aussi, c'est bien l'ambition portée qui pourra être rapidement interrogée.

Promouvoir l'égalité ou compenser à la marge les inégalités ?

Un élément central du creusement des inégalités est la croissance exponentielle des revenus des plus riches, tandis que les classes moyennes se sont appauvries et que huit millions de citoyens vivent en France sous le seuil de pauvreté. Coup de pouce au SMIC et aux minima sociaux, mesures de justice sociale... le gouvernement socialiste devrait rapidement prendre quelques décisions symboliques - abrogation de la TVA sociale (que Sarkozy vient de promulguer), mesure partielle sur les retraites (150 000 bénéficiaires potentiels), tandis que le fameux blocage pour trois mois des prix des carburants est désormais incertain. Dans les cercles du nouveau pouvoir, on pense que ce qui est possible immédiatement sans grands frais est efficace politiquement (pour les élections législatives)...

Cependant, au cœur de la campagne de François Hollande figuraient les idées de justice et d'équité - le soir de la Bastille, les orateurs parlaient d'égalité -, notamment avec des propositions importantes en matière de fiscalité : création d'une tranche à 45 % pour les personnes

gagnant plus de 150 000 euros par an, relèvement de l'ISF, suppression de certaines niches fiscales, suppression de l'exonération sur les grosses successions, « *taxation des revenus du travail comme ceux du capital* »...

C'est peut-être dans ce domaine que la gauche socialiste va pouvoir trancher par rapport au pouvoir précédent, en repre-

En réponse à Edgar Morin qui souligne que « la gauche au pouvoir » a « converti la société au néolibéralisme », François Hollande explique: « Ne soyons pas trop sévères », et parle de l'inflation combattue et de la croissance retrouvée. Alors, quel changement, maintenant ?

nant un peu aux riches. Mais là se pose un autre problème : si ces moyens ont vocation à boucher le trou de la dette, et non à promouvoir le développement

humain, à favoriser le désenclavement des quartiers populaires et la dérive du monde rural, et si elle ne dessine pas un mouvement d'ensemble pour une autre répartition des richesses, la finalité de l'égalité restera une utopie lointaine. Plus largement, on est évidemment bien loin d'une approche posant les questions de propriété et d'appropriation des moyens de production par la société.

Au total, François Hollande va se trouver rapidement face à une difficulté majeure. A force de ne pas multiplier les promesses, pour ne pas créer d'illusions susceptibles d'être déçues par la suite, il a prêté le flan aux interrogations sur les buts essentiels qu'il poursuit. Lorsqu'Edgar Morin l'interpelle sur la responsabilité de la « *gauche au pouvoir* » dans « *la conversion de la société au néolibéralisme* » et dans le « *développement du capitalisme financier* », il répond ainsi : « *Ne soyons pas trop sévères avec la gauche des années 80 : elle a permis de moderniser notre pays, de l'adapter, d'opérer des mutations qui ont vaincu l'inflation et rétabli la croissance* »... avant de reprendre l'idée d'initier « *une transformation de la société à long terme qui puisse convaincre au-delà même de la gauche* ». Disons que c'est assez loin de son clip de campagne, des références à la Nuit du 4 août, au Front populaire, à la création de la sécurité sociale, à 68... Alors, quel changement, maintenant ?

● Gilles Alfonsi

Harcèler sexuellement n'est plus passible de la loi !

Mauvaise nouvelle pour les femmes, le Conseil constitutionnel, interpellé par une Question prioritaire de constitutionnalité (QPC), a abrogé le délit de harcèlement sexuel, le déclarant contraire à la Constitution. Certes, la loi sur le harcèlement sexuel était une loi mal ficelée... depuis 20 ans !

État des lieux

Le délit de harcèlement sexuel, article 222-33 du Code pénal, est né de la loi du 26 juillet 1992, qui le caractérise ainsi : « *Le fait de harceler autrui en usant d'ordres, de menaces ou de contraintes, dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle, par une personne abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions.* »

D'emblée les féministes protestent, pointent l'imprécision d'un texte qui dit que harceler... c'est harceler, valant à nombre de plaintes de rester inabouties. Protestation non sans effet puisqu'à l'occasion du vote de la loi n°98-468 du 17 juin 1998 relative à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs, l'article 11 de cette loi étend l'acception du délit de harcèlement sexuel : « *Le fait de harceler autrui en donnant des ordres, proférant des menaces, imposant des contraintes ou exerçant des pressions graves, dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle, par une personne abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions.* »

Progrès, « *les pressions graves* » devenaient délit mais « *harcèlement* » restait imprécis.

Le vote de la loi n°2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale n'arrange rien, il modifie l'article de juillet 1992 l'amputant des notions d'abus d'autorité et de pressions graves.

Depuis lors et jusqu'au 4 mai 2012, le harcèlement sexuel est « Le fait de

harcèler autrui, dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle. »

Rabougri, paradoxalement devenu extrêmement large, plus imprécis encore, le délit de harcèlement sexuel s'est fait plus inopérant. Plaintes inabouties, protestations, demandes de révision de la loi se sont multipliées

Que s'est-il passé le 4 mai ?

Gérard Ducray est un ancien député du Beaujolais, ancien ministre de Giscard d'Estaing, condamné en mars 2011 en appel à Lyon à trois mois de prison avec sursis et 5 000 € d'amende, pour harcèlement sexuel envers trois fonctionnaires territoriales.

Pas bégueule parlant plutôt de « *taquineeries* » ou d'« *avances un peu lourdes* », il dépose une QPC, estimant que la loi, trop floue quant à la définition du délit, ouvrait la voie à « *tous les débordements, toutes les interprétations* ».

Le Conseil constitutionnel l'entend. Le 4 mai, rappelant l'évolution de la définition du délit et notamment sa dernière mouture de 2002, il pose « *qu'il résulte de ce qui précède que l'article 222-33 du code pénal permet que le délit de harcèlement sexuel soit punissable sans que les éléments constitutifs de l'infraction soient suffisamment définis ; qu'ainsi, ces dispositions méconnaissent le principe de légalité des délits et des peines et doivent être déclarées contraires à la Constitution.* »

Ou comment la loi qui protégeait un tant soit peu les femmes est restée de guingois durant 20 ans et comment en un tournemain les failles de la même loi protègent désormais l'ancien législateur tourmenteur.

Et maintenant ?

L'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT),

depuis 20 ans, propose une réforme législative du harcèlement sexuel, afin que ce droit devienne effectif et conforme aux principes fondamentaux du droit pénal. Elle s'était jointe à la procédure demandant l'abrogation de ce texte approximatif, mais de manière différée, afin d'éviter un « *dangereux vide juridique* ». Elle avait en outre, dès la réforme de la Constitution en 2008 ouvrant possibilité pour un justiciable de déposer une QPC, vainement mis en garde contre l'incompatibilité de la loi avec la Constitution et son risque d'abrogation si une QPC était déposée par une personne poursuivie ou condamnée pour harcèlement sexuel.

Le 5 mai, plusieurs des féministes rassemblées presque sous les fenêtres du Conseil constitutionnel ont dénoncé sa précipitation catastrophique. Plombant le vote d'une nouvelle loi avant l'abrogation, il expédie les victimes en une zone de non droit, réduit à néant les procédures engagées, offre un odieux signal d'impunité aux harceleurs.

Mais plusieurs chantiers sont ouverts : vers une procédure de mise en responsabilité de l'État afin que les victimes dont les procédures seront annulées puissent être indemnisées de l'ensemble de leurs préjudices, plainte contre le Conseil constitutionnel pour trouble à l'ordre public et mise en danger délibérée des victimes de harcèlement sexuel.

Bonne nouvelle pour les femmes, en se rassemblant contre la catastrophe légale, elles se montrent indisciplinées vis-à-vis de l'ordre institutionnel. Exigeant en urgence l'élaboration concertée d'une nouvelle loi, elles s'auto-organisent, préfigurant le temps qui vient d'une relation renouvelée entre le peuple et ses élus.

De l'air !

Il faut savoir profiter du moment. L'air est plus respirable, vous ne trouvez pas ?
La clique Sarkozy fait ses valises et nous pouvons apprécier avec délectation le départ de chaque ministre, comme un trophée pour nos heures de luttés !

De l'air ! Ouste les roitelets de pacotille
les semeurs de haines
les faiseurs de peines

De l'air ! Pour souffler sur les braises
faire brûler une lutte nouvelle
Enflammer les urnes et les rues

Il faut profiter du moment, l'air est plus respirable !

De l'air ! Du souffle pour tenir la distance
gonflons nos poumons
nous ne manquerons pas d'air

De l'air ! Pour mettre du vent dans les voiles
dépasser la ligne d'horizon
voyager en terre inconnue.

Il faut profiter du moment, l'air est plus respirable !

De l'air ! Pour trouver une mélodie,
une chanson à plusieurs voix
un air non encore écrit

De l'air ! Dans nos têtes et nos réflexes
le monde est à rebâtir
c'est la page blanche des petits matins mutins.

Il faut profiter du moment, l'air est plus respirable !

De l'air ! Nous ne paierons pas leur dette
c'est l'ardoise magique
de l'air pour les comptes publiques

De l'air ! En Grèce et à Paris
des groupe parlementaires comme des groupes électrogènes
de l'énergie pour la suite !

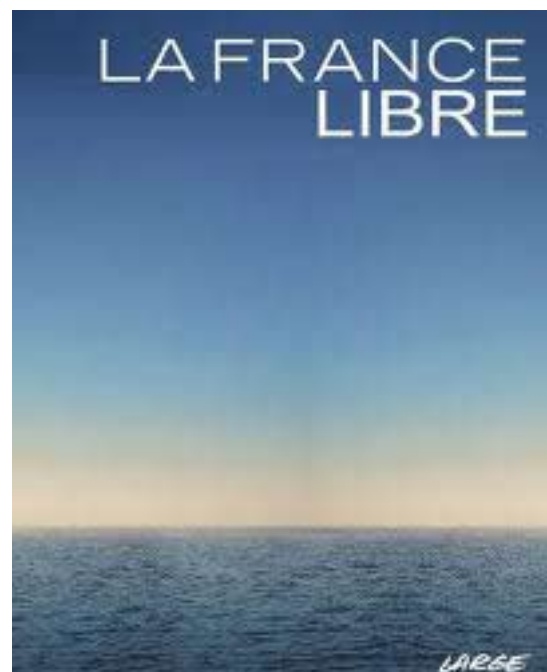
Il faut profiter du moment, l'air est plus respirable !

De l'air ! De l'espace pour rencontrer
pour éduquer et aimer
de l'air dans nos quotidiens

De l'air ! L'air de rien
un courant d'air
fit venir le printemps.

Il faut profiter du moment, l'air est plus respirable !
Reprenons notre souffle et place au Peuple.

● Laurent Eyraud-Chaume



Le doigt dans le clafoutis

Le smic et la VI^e, c'est maintenant ?

48,4 %. Il s'est trouvé 48,4 % de Françaises et de Français pour voter Sarkozy. Bien trop encore, et loin des 6 à 10 points d'écart annoncés. Presque ric-rac donc. Un tel score est symptomatique d'un déficit persistant en faveur d'une alternative puissante et crédible à gauche. Il masque aussi la prégnance des idées d'adaptation à l'austérité libérale ou à la rigueur sociale-libérale et budgétaire. La différence entre la victoire de l'espoir en 1981 et celle contre Sarkozy en 2012 est double : un état de grâce ayant duré une nuit en 2012 contre deux ans en 1981, le risque de passage direct à la case rigueur... Sans mouvement social... Qui, trois jours après la victoire de François Hollande, fait des appels du pied à François Bayrou ?

De son côté Sarkozy, battu, nous a entonné la chanson : "Je suis redevenu un citoyen français comme les autres." Genre au chômage ou au RSA. Ou avec un vrai travail. Payé au smic pour redémarrer sur de bonnes bases. D'ailleurs, le smic à 1 700 €, c'est bien maintenant ? Ne faut-il pas vivre décemment ?

Mais Nicolas Sarkozy peut bien endosser autant que Jacques Chirac le costume de Supermembre des Guignols de l'info.

D'abord, Sarko touchera une indemnité de 6 000 € brut, re-filée à tous les ex, quelle que soit la durée de leur séjour à l'Élysée. De quoi voir venir. Ensuite, il pourra, avec Debré, Giscard et Chirac, siéger au Conseil constitutionnel et percevoir (cf. le site challenges.fr) 11 500 € net. Afin de participer aux quelques réunions annuelles d'un organisme qui, par exemple, a fait la guerre aux nationalisations en 1982. À ces menus avantages de "citoyen français comme les autres" s'ajoutent un appartement de fonction (laquelle ?), deux policiers (ah, les fonctionnaires...), sept collaborateurs, une voiture avec deux chauffeurs, deux cartes de transport illimité – l'une sur Air France en classe affaires, l'autre à la SNCF en 1^{ère}. Une facture totale d'environ 1,5 million € par an, selon le député socialiste René Dosière (1). Une somme à multiplier par le nombre d'anciens présidents.

La VI^e République, c'est maintenant ?

● Philippe Stierlin

(1) *L'Argent de L'État*, Editions du Seuil.

L'image de la semaine



Publié à l'origine sur le mur facebook de Maria par Σύλβια Αργυρού

Grèce, France, Europe... : les mêmes enjeux

De retour d'Athènes, Nikos Graikos, membre du CA de la communauté hellénique en France fait le point, pour Cerises.

Des nouvelles contradictoires arrivent de Grèce après les élections législatives du 6 mai, élections imposées par le peuple en lutte qui n'a pas cessé de manifester, malgré la violence des interventions policières à plusieurs reprises.

Les anciens "partis de gouvernement" (PASOK "socialiste" et libéraux de la Nouvelle Démocratie) et le népotisme dans un pays où trois familles trustent le pouvoir depuis des décennies (Karamanlis, Papandréou, Mitsotakis) ont été complètement désavoués. Ils n'ont pas pu avoir la majorité de 151 députés (PASOK 13,18%, 41 députés ; ND 18,5% et 108 députés, grâce au bonus de 50 sièges que la loi électorale donne au premier parti). Aucune majorité ne se détache. La gauche radicale de SYRIZA (coalition de la gauche radicale dont le Parti de la gauche européenne, le PGE) arrive en tête dans la plupart des grandes villes (16,78% et 52 députés). Le Parti communiste (KKE), toujours puissant (8,48% et 26 sièges), reste cantonné à

un refus de coalition avec le reste de la gauche qui nous étonne. Ni les écologistes ni les petites formations nouvelles, toutes tendances confondues, - 19,03 % de l'électorat - ne sont représentés. Et les néo-fascistes de Chryssi Avgi deviennent la cinquième force politique avec 21 députés. Quant à la Gauche démocratique, scission de SYN plus proche des idées sociales-démocrates, elle obtient 19 sièges.

A l'heure où ces lignes sont écrites, nous ne savons pas si un gouvernement pourra être formé ou si de nouvelles élections auront lieu en juin prochain. En tout cas, la gauche se trouve au centre de la vie politique grecque. Et si SYRIZA, en utilisant le mandat exploratoire que le Président lui a confié, ne réussit pas à former un gouvernement, il a néanmoins montré qu'on peut faire de la politique autrement en s'adressant à toutes les forces de gauche, y compris celles qui ne sont pas au Parlement, à la société civile, aux confédérations syndicales et autres organisations.

La question principale posée à une coalition composée d'un grand nombre de composantes est d'avoir une ligne claire et d'arriver à mener une lutte qui transforme les consciences et qui ne voit pas dans le peuple de simples électeurs. La ligne majoritaire est contre l'austérité mais pas anti-européenne. Les préalables pour la formation d'un gouvernement de gauche qu'Alexis Tsipras a présentés étaient :

- 1° Annulation immédiate de l'application des mesures du mémorandum et particulièrement celles concernant les baisses des salaires et des retraites prévues pour les prochains mois.
- 2° Annulation des lois qui abrogent les droits des salariés et les conventions collectives.
- 3° Adoption de la proportionnelle dans la loi électorale et abrogation de la loi "de la responsabilité des ministres".
- 4° Contrôle public du système bancaire qui a reçu, à ce jour, 200 milliards du gouvernement et publication immédiate du rapport *Black Rock* sur l'état des banques.
- 5° Création d'une commission de ●●●

●●● contrôle comptable, enquête sur la dette odieuse, moratoire pour son remboursement, et recherche d'une solution européenne juste et viable.

D'autres petites formations ainsi que certaines composantes de SYRIZA demandent le retrait de l'Union européenne et de l'euro. Ce sera l'une de questions épineuses de la prochaine période. À l'instar du Front de gauche, la question de l'organisation des sympathisants non encartés est posée.

La lutte contre les néo-fascistes de Chryssi Avgi devrait s'amplifier contre leurs idées et contre des pratiques extrémistes telles que les centres de rétention pour immigrés dans les îles, proposés par les socialistes, ou la publication dans la presse de photos de prostituées séropositives « *pour protéger les familles grecques* ».

Rien n'est encore gagné mais la gauche sort plus forte et elle milite à partir d'un meilleur "point de tir". Va-t-elle arriver à imposer un vrai tournant à la vie politique grecque en accord avec les besoins de la société blessée par deux années de mémorandums et de politique d'austérité imposée ? Nous ne pouvons être sûrs que d'une chose : la lutte est la même en Grèce, en France, dans tous les pays européens et pas seulement.

● Nikos Graikos

Depuis la rédaction de cet article, la fragilité des potentialités, pour Syriza, de constituer un gouvernement s'est confirmée. Les questions posées par N. Graikos en conclusion restent ouvertes. Tout faire pour qu'en Grèce, en France, en Europe, les luttes soient à la hauteur des enjeux. **Cerises**



Yannis Ritsos
Ed. Bruno Doucey
144 p. 14,50 €

« *Mes chers semblables comment pouvez-vous ... vous courber encore ?*

Comment pouvez-vous ne pas sourire ?

Ouvrez les fenêtres.

Le monde resplendit infatigable.

Qu'il soit regardé. »

Le mot de l'éditeur :

« *"Je suis le ciel étoilé des moissons." Le poète qui écrit cela paraît pourtant l'avoir perdue, sa bonne étoile. Voyez plutôt : Yannis Ritsos naît en Grèce dans une famille de nobles propriétaires terriens, mais sa jeunesse est marquée par la ruine économique, des drames familiaux et la maladie. Proche du parti communiste grec, il aspire à un idéal de fraternité, mais la dictature dévaste son pays. C'est dans ce contexte désespéré que le poète écrit l'une de ses plus belles oeuvres, jusqu'alors inédite en français : Symphonie du printemps. Un hymne à l'amour, à la nature, à la vie. À mes yeux, un antidote à la crise. Dans la situation douloureuse que connaît la Grèce, le lyrisme explosif de Yannis Ritsos est une tentative de libération par l'imaginaire. Le poète danse à deux pas de l'abîme, les bras tendus vers les étoiles. »*

Soirée de présentation **11 mai 2012 - 19 h :**

Maison de la Grèce, 9 rue Mesnil, Paris 16^{ème} (M° Victor Hugo, ligne 2).

En présence de la traductrice et de l'éditeur, Anne Personnaz et Bruno Doucey, avec Nikos Graikos.

Bernard Michaudet, militant actif, en particulier à la Fédération pour une alternative sociale et écologique, est décédé le 4 mai 2012. À Martine, sa compagne, que beaucoup d'entre nous connaissent bien, toute notre affection en ces moments si difficiles.



Les mêmes règles sociales pour tous ! Le 18 mars, les Fralib étaient à la Bastille, avec le Front de gauche. Le 4 mai, c'était au tour des SNCM d'être Place de la bataille de Stalingrad. Rude bagarre pour les marins des compagnies délégataires de service public. « Depuis six mois que nous interpellons les candidats à la présidence, ni l'ancien président ni François Hollande n'ont daigné se prononcer sur notre demande d'harmonisation des règles sociales pour toutes les compagnies opérant dans les ports français. » Les marins CGT de la SNCM et de la CMN ont suspendu leur grève après avoir obtenu une audience le 15 mai avec un spécialiste des questions de transport dans l'équipe de campagne de François Hollande. Vigilance !



URGENCE PALESTINE !!! Le soir du 6 mai, les habitants du petit village palestinien de Deir Istiya, près de Naplouse, téléphonaient à leurs amis français de l'association France Palestine Solidarité pour les féliciter du résultat des élections présidentielles (on sait à quel point Nicolas Sarkozy avait, tout au long de son mandat, favorisé inconditionnellement la politique colonialiste de l'État israélien).

Ils lançaient également un appel à l'aide : les Israéliens venaient de les informer qu'ils entendaient confisquer la vallée de Wadi Cana, y arracher tous les arbres ... et en faire payer le coût aux villageois ! Les habitants venaient donc de décider de se relayer nuit et jour pour y assurer une présence continue et sollicitaient la présence de volontaires internationaux.

Les terres les plus fertiles se trouvent dans et à proximité de cette vallée qui contient également la source d'approvisionnement en eau du village (et est, accessoirement, le seul espace de loisir pour les enfants).

Cerises est édité
 par les Communistes unitaires
 Noyau de *Cerises* : Gilles Alfonsi
 Gilles Boitte, Michèle Kiintz
 Roger Martelli, Philippe Stierlin
 Catherine Tricot, Zarz
 contact.cerises@gmail.com
 www.cerisesenligne.fr

